

PV/ChM

COMMISSIONS D'ADMISSIONS DES 28 ET 29 NOVEMBRE 2017

FORMATION MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS

Après examen des résultats des commissions d'admissions et conformément aux articles 2 et 7 de l'arrêté du 2 janvier 2009 fixant les modalités d'admission et de formation du Certificat National de Compétence de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

CANDIDATS PROFESSIONNELS SALARIES :

SONT DECLARES ADMIS pour la session de janvier 2018, par ordre alphabétique :

BRAY Juliette

CLARISSOU Nathalie

CLOUD Caroline

GOUYON Fanny

LAVAUD Pauline

MARVIER Laura

MOREAU Julie

PIROT Marie

ROUBY Magalie

ROUSSEAU Eliane

SOURNAUD Coralie

VINGES Emilie

CANDIDATS EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE :

1°) SONT DECLARES ADMIS pour la session de janvier 2018, par ordre alphabétique :

ALEIXO Carla

BARATAUD Christelle

DAUDON Julien

GERAUDIE-LAVIALLE Corinne

LAFAYSSSE Cécile

LECLERC Delphine

MIAUX-SAVARY Marie Line

2°) SONT ADMIS EN LISTE SUPPLEMENTAIRE (EN CAS DE DEFECTION DE LA LISTE PRINCIPALE DES CANDIDATS EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE) ET UNIQUEMENT POUR LA RENTREE DE JANVIER 2018), par ordre de classement :

LS N° 1 : DOITTEAU Violaine

LS N° 2 : SAUNIER Laurence

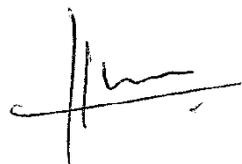
Fait à ISLE, le 1^{er} décembre 2017

Le Directeur Général,

La Directrice pédagogique,



Pierre VERNEUIL



Martine POTTIER.

